

Sous-Préfecture
DE MAURIAC
(Cantal.)

MAURIAC, LE

17 Mars

1854

76°

Objet :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux instructions, j'ai délivré, aujourd'hui, un passeport au Sr. Bouilly (Juyas) âgé de 30 ans, domicilié à Chabignac, prêtre, pour se rendre à Ville (Etsats Sarden) afin d'y exercer la profession de Précepteur.
Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Sous-Préfet,

M. Bouilly

LE DÉPARTEMENT
DU CANTAL

2
A Monsieur le Préfet du Cantal.